

Les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire

L'automobiliste est devenu un outil social indispensable pour une grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Le permis de conduire est un outil indispensable, surtout lorsqu'on vit dans des villes peu desservies par les transports en communs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière saura vous guider.

Le déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen du permis de conduire

Pour pouvoir passer l'examen pratique, il faut avoir obtenu l'examen théorique général du permis de conduire (code de la route). Pour valider l'examen de code, maximum 5 fautes.

Nous préférons que l'élève ait de bonnes notions de code avant de passer à la pratique.

Dès qu'il aura atteint un niveau suffisant il sera possible selon ses disponibilités et sans négliger son code d'alterner avec la conduite.

Pendant l'examen

Selon les opérateurs privés, vous passez votre examen soit sur **tablette tactile** (La Poste) soit sur **ordinateur** (Point code). Cet examen commun est composé de **40 questions** tirées au sort dans la banque officielle de **1 000 questions**, réparties autour des **10 thèmes officiels** :

L : Dispositions légales en matière de circulation routière

C : Le conducteur

R : La route

U : Les autres usagers de la route

D : Réglementation générale et divers

P : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule

M : Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite

S : Équipements de sécurité des véhicules

E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

F : Les gestes de 1^{er} secours

Vous avez droit à **5 erreurs**. Vous réussissez donc l'épreuve lorsque vous obtenez au moins **35 bonnes réponses**.

Chaque candidat a une série différente de son voisin car elle est tirée au sort et rattachée à votre numéro NEPH. Cela ne sert donc à rien d'essayer de regarder votre voisin.

Vous n'avez pas les mêmes questions !

2 formats de visuels vous sont proposés : des **photos statiques** et des **vidéos** (4 maximum par série).

Regardez bien les photos et cherchez les indices dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs ainsi que sur le tableau de bord. Si des zones ne sont pas visibles, cela signifie qu'il n'y a pas de danger.

Soyez attentifs à **toute la durée de la vidéo**. La question ne sera posée qu'à la fin de celle-ci et vous ne pourrez pas la revoir.

4 formats de questions sont proposés :

- une question à 2 réponses ;
- une question à 3 réponses ;
- une question à 4 réponses ;
- une double question à 2 réponses chacune.

1

Il y a toujours au moins une réponse juste et au moins une réponse fausse.

Selon le type de questions, il peut donc y avoir jusqu'à 3 propositions vraies ou 3 propositions fausses.

Soyez attentifs aux doubles questions : les 2 réponses de l'une des 2 questions peuvent être toutes les 2 vraies ou toutes les 2 fausses.

Lorsque vous répondez aux questions, sauf indication contraire, vous n'êtes pas en période probatoire. Vous avez une réserve de puissance suffisante pour dépasser.

Enfin, vous avez **20 secondes pour répondre** une fois que la question a été posée donc prenez le temps de réfléchir et ne vous précipitez pas.

Après l'examen

Votre **résultat** vous sera **envoyé par mail le jour J**, soit à **votre auto-école** si c'est elle qui vous a inscrit et payé la place soit **directement à vous** si vous êtes inscrit en **candidat libre**.

Ce mail vous communiquera le **nombre de fautes** que vous avez commises pour chaque thème et vous aurez donc **vos résultats : favorable ou défavorable**.

Ce mail sert de **justificatif d'obtention du code de la route** en cas de résultat favorable. Aucun autre document ne vous sera remis par votre auto-école ou la préfecture.

Gardez-donc précieusement ce document.

Si vous avez échoué, pas d'inquiétude, vous pouvez dorénavant repasser le code quand vous voulez et où vous voulez 48 h à l'avance !

Epreuve pratique

Concernant l'épreuve finale (pratique), lorsque vous aurez réussi votre code et effectué au moins 20 heures de conduite et que votre moniteur vous dira que vous êtes prêts, nous vous communiquerons une date d'examen. Cet examen s'effectue au centre d'examen des permis de conduire.



Notation à l'examen pratique

Pour se présenter à l'épreuve pratique il faut avoir au moins 18 ans en traditionnel ou 17 ans et demi si vous suivez l'AAC.

Le nombre maximum de présentations à l'examen pratique du permis de conduire est de 5 sur une période de 5 ans à compter de la réussite de votre examen théorique général du permis de conduire.

Si 5 échecs il faudra repasser le code et l'épreuve pratique du permis

2

*L'épreuve pratique : Le jour J, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis.

Elle dure 32 minutes.

Vos documents d'examen seront vérifiés.

Si vous avez suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, votre attestation de fin de formation initiale est vérifiée pour s'assurer que vous avez respecté la durée minimale d'un an de conduite accompagnée. Un test de vue est réalisé. Vous en êtes dispensé si vous avez passé une visite médicale préalable. En cas de test non concluant, l'examineur signale le résultat de ce test au préfet pour que vous soyez convoqué pour un contrôle médical.

Le test de conduite, d'une durée minimale de 25 minutes, comporte notamment :

– La vérification d'un élément technique du véhicule (à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule), une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours et une question en lien avec la sécurité routière

– La réalisation de deux manœuvres différentes : un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière (marche arrière en ligne droite, rangement en créneau ou en épi, demi-tour...).

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord de son véhicule
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information, analyser les situations et s'y adapter
- Adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation du code de la route
- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité
- Être autonome dans la réalisation d'un trajet
- Avoir une conduite économique et respectueuse
- Être courtois

Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points / 30 et ne pas commettre d'erreurs éliminatoires (exemples : franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt...).

La réponse à l'examen du permis de conduire est consultable sur le site de la sécurité routière 48 à 72 heures (hors week-end et jours fériés).

Après avis favorable, le certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) sera à présenter au force de l'ordre en cas de contrôle et valable à compter de l'épreuve.